

Au Canada, la République des sciences remonte à la première tentative d'établir une politique scientifique. Celle-ci a évidemment atteint sa splendeur lorsque le D^r E. W. R. Steacie, alors président du Conseil national de recherches, pouvait dire (comme il l'a fait en 1958): «En fait, nous sommes l'un des rares pays à reconnaître la vérité fondamentale voulant que la direction d'une organisation scientifique reste aux mains des hommes de science»; le Conseil national de recherches a eu la chance, poursuit-il, «d'être traité d'une façon clairvoyante par les gouvernements successifs qui lui ont épargné nombre de vérifications et d'interventions routinières.»⁴ Le D^r Steacie aurait pu ajouter que cette liberté accordée au CNRC s'appliquait également aux scientifiques des autres agences de l'État ainsi qu'à la mise en œuvre des programmes d'aide gouvernementale à la recherche et à la formation universitaires.

Cet idéal de la République des sciences demeure populaire de nos jours parmi les spécialistes des sciences pures dans les universités et les laboratoires du gouvernement, comme on peut le constater à la lecture de l'extrait d'une allocution que prononçait récemment le D^r A. E. Douglas, directeur de la division de la physique appliquée au CNRC:

[La science] ne va pas nécessairement progresser dans le sens des besoins du pays. Il ne s'agit pas de se demander si le Canada peut ou non adapter la science à ses exigences économiques et sociales particulières; cela est impossible; le seul choix que nous ayons est de savoir si nos spécialistes en sciences pures et appliquées travaillent à la fine pointe des nouveaux développements de façon que notre industrie et notre société puissent tirer profit des découvertes. La proposition que présente le Conseil des Sciences à l'effet que nous orientions nos laboratoires vers des objectifs sociaux et économiques prédéterminés détournerait effectivement bon nombre de savants canadiens des secteurs scientifiques les plus profitables. C'est la crainte que nous avons que nos directives et notre budget nous ramènent vers la stagnation qui sape sérieusement le moral.⁵

C'est quand on propose cette conception comme une stratégie générale devant s'appliquer à l'ensemble de l'effort national de R-D qu'elle devient entièrement inacceptable. En fait, elle n'accepte l'intervention de l'État qu'en matière de financement. Cette doctrine a la même origine que le libéralisme économique. En effet, si l'on veut paraphraser l'affirmation de Polanyi, on peut dire que le laissez-faire industriel suppose que «la recherche du profit poursuivie sous forme d'initiatives indépendantes et autoordonnées constitue la façon la plus efficace d'assurer le progrès économique». De nos jours on reconnaît généralement que la société ne peut compter exclusivement sur «les initiatives indépendantes et autoordonnées» des producteurs privés en